

Les expositions

Autor(en): **M.J.-W. / S.B.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **28 (1940)**

Heft 559

PDF erstellt am: **23.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-263607>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Le départ de Miss Dingman

On apprendra avec beaucoup de regret, dans tous les milieux féminins qui ont été en contact avec la personnalité remarquable que fut la présidente du Comité des organisations féminines internationales pour la paix et le désarmement, que Miss Dingman a quitté Genève le 13 décembre pour rentrer dans son pays natal, les Etats-Unis, estimant que l'âge qu'elle porte si alertement lui faisait maintenant un devoir de se consacrer à sa famille et à son pays.

C'est une grande perte — en ce moment surtout où les circonstances exigent une main ferme et un esprit avisé pour diriger ce mouvement pacifiste féminin — et une grande perte qui est surtout ressentie à Genève où Miss Dingman s'était fait de nombreux amis dans tous les milieux. Elle même, nous le savons, regrette de quitter cette ville où elle a vécu plus longtemps que partout ailleurs, durant sa vie de professeur, puis de secrétaire itinérante de l'Alliance des Unions chrétiennes de jeunes filles, et c'est pourquoi nous espérons qu'elle n'attendra pas trop longtemps pour nous revenir. Ceci lui a été dit et répété, au cours des nombreuses manifestations organisées en son honneur à Genève durant la première semaine de décembre, et auxquelles ont tenu à s'associer des représentants d'organisations masculines.

A Miss Dingman succède une de ses amies anglaises, Miss Dorothy Arnold, que le Bureau



Cliché Mouvement Féministe.

Mary A. DINGMAN

du Comité a appelée à remplir le poste de secrétaire générale, et à laquelle nous souhaitons la meilleure bienvenue dans les milieux féminins de Genève. E. Go.

nécessité, pour le célibataire, d'adopter, consciemment et délibérément, une ligne de conduite précise.

Le ton légèrement dépréciatif adopté dans les conversations courantes, dans la presse, et même dans des discussions politiques à l'endroit des célibataires, est bien connu. On considère en fait leur existence comme moins précieuse que celle des personnes mariées. Les Évangiles ne donnent pas à cette question un éclaircissement direct; pourtant, du chapitre VII de la première épître aux Corinthiens, il ressort nettement qu'une vie n'a de la valeur que dans la mesure où elle est tournée vers les choses spirituelles. Si donc l'on accepte cet axiome de la morale chrétienne, une famille n'aura plus de valeur que le célibataire seulement que pour autant que tous ses membres se vouent au service de leur Créateur, alors que celui-là manque à cette tâche; et cette supériorité ne se maintiendra que tant que ni l'égoïsme, ni l'orgueil ne prendront le dessus chez aucun des membres de la dite famille. De même le célibataire peut, au point de vue de la piété, mener soit une vie réellement consacrée, soit au contraire une vie dans laquelle les valeurs morales n'ont pas toujours cours. L'apôtre déclare encore dans la même épître que le célibat est plus propice que l'état de mariage à une vie vouée à Dieu, et ajoute une intéressante remarque, recommandant de se marier à celui qui ne se sent pas capable de vivre pieusement dans le célibat.

L'opinion générale est encore qu'un célibataire est obligé à beaucoup moins de dépenses qu'un homme marié, et que les charges fiscales de l'un et de l'autre devraient s'en ressentir. Ceci n'est que partiellement exact comme par exemple dans le cas de deux hom-

mes entre 20 et 40 ans, l'un célibataire, l'autre marié et chargé d'une nombreuse famille. Mais c'est leur vie à tous deux qu'il faut en réalité comparer; or, selon notre tradition suisse, les enfants ne sont pas seulement une charge pour leur famille, mais lui deviennent au long des années une aide économique et un appui. Pensez aux petits paysans, si vite habitués à travailler les terres paternelles, pensez aux nombreux fils et filles qui, dès leurs premiers mois de gain, paient une pension à leurs parents, et plus tard prennent ceux-ci à leur charge!

Le célibataire, lui, au contraire, est très souvent seul pour prendre soin de lui-même, pendant ses jours de maladie ou de vieillesse, et ce problème devient toujours plus important à mesure que la durée de la vie augmente. Il le devient aussi du fait de l'affaiblissement de l'unité familiale et de l'incertitude économique. Reconnaissons que le célibataire jouit de moins de confort qu'un homme marié, et que sa vie est dans bien des cas plus simple; un jeune couple s'installe dans trois ou quatre pièces meublées à neuf avec goût et bien entretenues par une jeune femme, alors que le même appartement confié aux soins d'une femme de ménage coûtera beaucoup plus cher à son locataire solitaire, et lui procurera sans conteste infiniment moins de joie et de repos. Si bien que, lorsqu'on compare les dépenses d'un célibataire, chargé peut-être aussi de devoirs financiers envers ses proches avec celles d'un homme marié, la différence durant toute leur vie à tous deux n'est pas si grande qu'on veut généralement croire.

Le troisième point qu'examine M^{lle} Schmidt concerne la direction que les célibataires devraient savoir donner à leur vie. Il est dé-

plorable, en effet, qu'ils traitent les problèmes qui les concernent avec tant de désinvolture. C'est pour éviter la négligence à laquelle beaucoup se laissent aller que l'Eglise catholique avait créé, au Moyen-âge, les ordres, où tous ceux qui n'avaient pas la charge d'une famille étaient conviés à mener une vie pieuse et consacrée à des devoirs très précis. Dans le même ordre d'idées, le protestantisme a élevé des béguinages. L'homme moderne exige naturellement des formes de vie moins strictes, et le célibataire actuel est loin de s'astreindre à ce qu'il s'imposait autrefois: on omet de faire des économies en vue d'un mariage éventuel, et bien souvent en vue de la vieillesse; on se récuse devant une dépense à faire dans un but altruiste, car l'on craint de prendre par là sa part des soucis de son prochain. Il est bien rare notamment que des femmes célibataires se fixent un but dans la vie, et mettent tout en œuvre pour y atteindre. Combien de vies sont sans base solide, sans direction; combien d'êtres n'affirment pas une attitude décisive vis-à-vis de leur travail et de leurs devoirs sociaux! Et ceci a une grande importance, car la santé mentale et morale d'une nation ne dépend pas seulement des mères de famille et de leur attitude envers leur pays et leur famille, mais tout autant de celle des célibataires aux mains desquels beaucoup a été confié.

(Adaptation libre de l'allemand par M. G. C.)

Les 70 ans d'Helène Stöcker

La femme de lettres et politicienne bien connue, Dr. Helène Stöcker, a célébré à Stockholm, le 13 novembre dernier, son 70^{ème} anniversaire.

Originaire des provinces rhénanes, une des premières femmes doctores en philosophie (1901), elle cherchait, alors déjà au début de sa carrière, une synthèse entre la femme comme personnalité individuelle, et la femme comme femme aimante et mère. Dans le mouvement fondé en 1905: «Pour la protection de la mère et la réforme sexuelle», et dans le périodique qu'elle a publié depuis près de trente ans, *Die neue Generation*, ses efforts dans ce sens ont pu trouver leur expression.

La campagne menée pour une plus large protection de la maternité, pour l'amélioration du sort des mères et enfants hors mariage, pour la création de consultations médicales sur la réglementation des naissances, pour une claire vision scientifique des problèmes sexuels, de même que pour un développement harmonieux de la personnalité de la femme — tous ces efforts ont porté des fruits visibles dans la vie sociale et la civilisation contemporaine.

Helène Stöcker appartient au petit nombre de ceux qui ne subirent pas la psychose de guerre durant la guerre mondiale de 1914. Tout au long de cette guerre, jusqu'au moment où elle quitta l'Allemagne (mars 1933), elle a travaillé par ses écrits et par ses discours, par sa participation à de nombreux Congrès, en sa qualité de vice-présidente du «Cartel allemand pour la paix», ou de membre du Bureau de la Ligue pour la Société des Nations, — elle a travaillé, disons-nous, à placer l'idéal de l'humanité plus haut que la haine et la division des peuples. Sans être affiliée à aucun parti, celle dont on vient de célébrer l'anniversaire a donc consacré ses forces,

durant près d'un demi-siècle, à établir la compréhension entre les sexes, entre les classes et entre les nations, à faire reconnaître ce que la vie humaine a de sacré, et à faire respecter la liberté de la conscience. Et c'est avec une rare indépendance d'esprit qu'elle a servi cet idéal.

J. O. F. F. (Stockholm).

(Trad. franç. par M.-L. P.)

Les femmes belges dans la vie publique

Bien qu'à de rares exceptions près, les femmes belges ne possèdent pas encore le droit de vote, elles peuvent cependant, et sous certaines conditions, siéger aux Chambres et dans divers corps constitués. Actuellement, et d'après les statistiques du ministère de l'Intérieur, on compte en Belgique 2 femmes députées, 2 sénatrices, 6 conseillères provinciales, 208 conseillères communales, 14 femmes bourgmestres (charge correspondant à celle de syndic ou de maire dans nos cantons romands), et 26 femmes échevins.

Hé! hé! notre Suisse a joliment à se dépêcher pour se mettre au pas!



Les Expositions

Sarah Jeannot et Marcelle Schinz (Neuchâtel)

Dans une importante exposition de fin d'année à la Galerie Léopold-Robert, à Neuchâtel, M^{me} Sarah Jeannot et M^{lle} Marcelle Schinz occupent à elles deux une salle entière, bien féminine d'aspect en comparaison de celles où exposent cinq collègues masculins. M^{me} Jeannot est à l'un de ces moments de carrière que l'on peut qualifier d'heureux. Parmi ses quinze pages paysagistes du voisinage bernois ou de la vie neuchâteloise, il n'en est aucun, rutilant d'automne, ou neigeux, ou éclatant d'été, qui ne soit aussi juste de notation que délicat d'exécution. Sans manière, mais non sans style, ils causent, par une harmonie profondément sentie un plaisir sans mélange. On les sent enlevés d'une âme sereine et d'un métier toujours plus assuré. Certaines lourdeurs que nous avions pu reprocher à l'artiste, des tons dépourvus de fraîcheur, tout cela a disparu comme par enchantement. Les fleurs sont à louer de même. Quant aux figures, si elles ont de la grâce et du naturel, elles ne sont pas toujours de la classe de l'exquis portrait intitulé *Maiteli*, qui est un très beau morceau de peinture. Au total, une exposition qui marque vraiment.

Surtout si à la compare à celle de M^{lle} Schinz! Cette jeune artiste est fort intéressante d'être encore à la période où l'on sème plus qu'on ne récolte. Son apport est très divers, et par les sujets et par les conceptions. Peignant un *Ville-neuve-ès-Avignon*, elle semble recourir à une manière tout autre que quand elle note, avec intelligence et prestesse, des aspects du pays neuchâtelois, et à une autre encore lorsqu'elle travaille en Bretagne. Mais elle n'est pas que paysagiste; dans deux pages qu'elle nomme *Vision de guerre*

tées dans sa brochure sur *Les vivantes traditions de la démocratie suisse (Lebendiges Schweizertum)*. C'est que, de nouveau, il s'agit plutôt d'un poème en prose que d'un exposé théorique ou pratique. Mais ce poème est celui qui devrait constamment planer sur l'horizon de notre vie politique et nationale.

MARIANNE GAGNEBIN.

(La fin au prochain numéro)



Publications reçues

Duchesse de LA ROCHEFOUCAULD: *La femme et ses droits*. Flammarion, Paris 1939.

La Présidente de l'Union nationale pour le vote des femmes, en France, la duchesse de

La Roche-foucauld, a réuni dans une substantielle brochure l'essentiel de ce qui touche à la situation de la femme française, avec quelques échappées sur les droits des femmes dans le reste du monde, notamment, à la page 29, un aperçu du suffrage féminin dans tous les pays — le grand nombre, comme on sait — où ce droit existe depuis plus ou moins longtemps.

La table des matières dommera une idée plus précise de la façon dont est traité le sujet en question. L'introduction considère «Les femmes en France» au point de vue de la famille et au point de vue du travail. Les chapitres I, II, III, IV étudient en quoi consiste le féminisme au XIX^e siècle, le Code Napoléon, et les nouvelles conditions de vie imposées par la grande industrie. Au chapitre II, c'est la conquête par les femmes du droit syndical, de l'instruction supérieure et leur accès à un certain nombre de carrières.

Ce qu'il reste à obtenir? Modification du régime matrimonial, contrôle de la puissance paternelle. Droits politiques. Entrée dans la magistrature, toutes ces revendications font l'objet du chapitre IV. Puis, ce sont les femmes et la famille, la maternité et le célibat forcé, et enfin plusieurs pages sont consacrées aux «Femmes, inventeurs d'avenir... semez d'idées tout d'abord, ensuite à celles qui ont accompli une grande mission dans le monde, telles une Florence Nightingale, une Joséphine Butler, une Mathilde Wrede, une Catherine Booth et d'autres — beau chapitre qui pourrait être considérablement allongé encore.

M.-L. P.

Jean-Louis CLAPARÈDE: *Reflets de sa vie*. Présentation par Charles Baudoin. Nouvelle édition. Delachaux & Niestlé, Neuchâtel et Paris.

Ce n'était pas encore la guerre quand nous rendions compte de la première édition de cet ouvrage. Il paraît maintenant, avec des retouches, des adjonctions et quelques suppressions, sous forme d'un élégant volume plus substantiel où, plus que jamais, on trouvera sujet à réfléchir, à méditer, à admirer. Ces pensées si justes, si élevées, quelle lecture appropriée, émouvante, dans le temps que nous vivons! La partie des *Reflets* qui touche aux questions politiques et à la S. d. N. a été sensiblement augmentée. Celle-ci en particulier intéressera et touchera le lecteur.

M.-L. P.

Dorette BERTHOUD: *Vivre comme on pense...* Payot et Cie, Lausanne, 1 vol. carré, 5 fr.

Un roman? Le mot ne se trouve pas imprimé sous le titre. Et néanmoins, c'est le roman, le drame plutôt d'un homme, avec des intrigues, des péripéties, des personnages qui existent en chair et en os. Mais c'est avant tout l'histoire d'une âme, la tragédie d'une âme sincère, ardemment en quête de vérité et de sacrifice.

Débats religieux, crises morales, poignantes, toujours renouvelées, décourageantes et retours de foi. Mais les combats intérieurs, mais les difficultés matérielles qui assaillent presque sans répit le pasteur Marc Hébrard dépassent de beaucoup l'individu. Ce livre, qui est très intéressant, a une envergure plus vaste: des problèmes d'ordre religieux et social y occupent une place importante; par le journal d'Hébrard qui débute au printemps de 1909 pour s'arrêter trente ans

plus tard, on voit en même temps se dérouler aussi toute la tragédie du monde en ce quart de siècle douloureux.

«...Il faut toujours vivre comme on pense, sinon tôt ou tard, on finit par penser comme on a vécu». Cette pensée de Paul Bourget, c'est la première phrase du livre, qu'elle domine, et c'en est presque la conclusion — presque, car on garde l'impression néanmoins qu'Hébrard a la part la meilleure: «Devant ces dépouillements inévitables», dit-il, à l'ami de jeunesse qui l'a poussé involontairement dans sa voie, alors qui lui-même s'en est détourné «il n'y a que deux attitudes: se révolter ou accepter. La révolte est stérile. Reste l'acceptation». Marc Hébrard a accepté.

M.-L. P.

Edm. ROSSIER: *Profilis de Reines*. Edition définitive. — *Sur les degrés du trône: grandes dames et souveraines*. 1939. Librairie Payot & Cie, Lausanne. Deux volumes à 4 fr. suisses chacun.

Tout en retraçant ses *Profilis de reines*, dans lesquels il trace d'un trait sûr la silhouette de souveraines qui ont marqué leur place dans l'histoire, telles Isabelle de Castille, Catherine de Médicis, Marie-Thérèse d'Autriche, ou plus près de nous Victoria d'Angleterre, M. Rossier n'a pas voulu laisser dans l'ombre d'autres femmes, quelques-unes peut-être moins connues, et qui n'ont gravi les «degrés du trône» que grâce à leur beauté, ou à leur adresse, ou encore et tout simplement aux circonstances; telles cette Roxelane la Rieuse, qui, devenue la favorite du farouche sultan Soliman le Magnifique, régna véritablement sur l'effrayante Turquie du XVI^e siècle; ou encore cette douce Agnès de Méranie, qu'épousa le roi Philippe Auguste pour mieux

et l'aveugle, elle tend, par l'horrible, à provoquer la pitié du spectateur. Mais les moyens lui manquent un peu. La où il faudrait un tableau, elle en est encore à l'esquisse. Il n'en demeure pas moins que son effort doit être loué.

M. J.-W.

Sophy Giauque, Nanette Genoud, Marie-Hélène Clément. (Lausanne)

Bien qu'il soit bien tard pour en parler, puisqu'elles étaient ouvertes en décembre à Lausanne, il convient tout de même de souligner l'intérêt qu'on offre ces expositions de trois femmes peintres, parmi la bonne quinzaine d'expositions qui sollicitaient l'amateur et l'acheteur en cette calamiteuse fin d'année.

Tout d'abord, dans son atelier de Mon-Repos, un ensemble tout à fait remarquable de paysages et de fleurs de Sophy Giauque, dont le talent s'affirme avec une force qui fait l'admiration de ses amis. La vie, la souffrance, ont fait de cette artiste un peintre d'une densité, d'une profondeur d'expression, d'une vie extraordinaires. Ses toiles sont toutes petites, mais ces quelques centimètres carrés contiennent tant de beauté, sont si concentrés, si pleines de choses dites, suggérées ou cachées, que l'on peut les regarder longtemps avant qu'elles ne vous disent tout leur secret. Paysages du Tessin ou de Venise ou de Mon-Repos, d'une substance si riche, petits bouquets bien serrés ou le rouge cramoisi se détache sur un fond bleu; figures posées sur un mouchoir dont la bordure verte sert de raccord avec le fond bleu. Et le tout est si harmonieux...

Tout autre est l'art de Nanette Genoud; ici c'est la belle jeunesse, le charme, le plaisir, la joie de vivre, la curiosité de tout, d'un nouveau métier qui fait que l'artiste laisse l'huile pour la gouache ou l'aquarelle. Son atelier d'Etraz contient des vues de Rome en transformation, des bords de mer, des barques largement traitées, où la virtuosité de N. Genoud s'en donne à cœur joie. L'artiste possède un métier étourdissant et un talent d'une rare souplesse.

Voici la prime jeunesse avec Marie-Hélène Clément, qui expose pour la première fois. La jeune Marie a des dons remarquables, beaucoup de talent, mais elle est bien la fille de son père (Charles Clément) et pour l'heure, elle imite bien son père et quelques autres. Et c'est bien naturel quand on a pas vingt ans, de l'enthousiasme, des admirations et qu'on se sent petite. Bonne chance et belle carrière à Marie-Hélène. On pourra la retrouver avec plaisir.

S. B.

Le Mouvement Féministe

se vend au numéro

**Librairie Payot, rue du Marché, Genève
A l'Union des Femmes, r. Et.-Dumont, 22
A l'Administration, 7, rue de Chêne.
et dans tous les kiosques à journaux et les dépôts de l'Agence Naville.**

Petit Courrier de nos lectrices

Liseuse à la Rédaction. — Très intéressée par les articles de Mme Gagnebin sur Maria Waser, dont je connaissais le nom mais ignorais l'œuvre, j'éprouve naturellement le désir de lire quelques-uns des romans de cette femme remarquable. (L'histoire de Vreneli la sarceluse m'a tout spécialement frappée). Mais... il faut que je confesse que, bien qu'ayant appris l'allemand à l'école, je l'ai fortement oublié depuis lors et ne serai certainement pas capable de goûter la prose de notre grande concitoyenne dans sa langue! Aussi je viens vite vous demander lesquels de ses ouvrages ont été traduits en français? et quels éditeurs les ont publiés en Suisse romande? Et ce faisant, je

crois être utile aussi à d'autres qui se trouveront, hélas! dans le même cas que moi.

Henriette (Genève) à Jacqueline S. (N° 557). — C'est bien vous, je crois, qui, il y a quelques numéros, demandiez à d'autres contributeurs d'apporter si possible des chiffres prouvant l'inégalité des traitements entre hommes et femmes, en Suisse, l'affirmation que ces cas étaient rares. chez vous, vous ayant surprise? Voici un renseignement de première main: dans l'administration officielle de ce canton, les retenues légitimes sur le traitement des fonctionnaires sont pour un homme et une femme, tous deux célibataires, et accomplissant tous deux exactement le même travail, de 25 fr. par mois pour la femme, et de 7 fr. par mois pour l'homme! Pourquoi cette différence?...

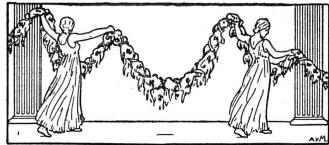
marquer son éloignement de sa seconde femme légitime, Ingeborg de Danemark, ce mariage le conduisant tout simplement à l'événement épouvantable qu'était au Moyen-Age l'excommunication totale prononcée contre lui par le pape Innocent III.

Ce sont certainement ces études-là qui constituent le plus grand intérêt de ce volume, en rappelant à notre mémoire des faits souvent oubliés, ou encore, comme cela est le cas pour Bérénice, en éclairant de la lumière historique celle qui, selon Racine, est avant tout une pure victime, fort différente de ce que fut en réalité la fille aînée du roi de Judée! Mais tous ces portraits, même des souveraines ou grandes dames les mieux connues par ceux qui ont tant soit peu le goût du passé (citons par exemple, Marie Stuart, Mme de Maintenon ou l'impératrice Eugénie) sont instructifs et vivants, en condensant en peu de pages ce qui dans d'autres études forme souvent matière à de longs développements, et en situant dans le cadre où elles ont évolué, dans l'atmosphère où elles ont vécu, ces femmes d'autrefois.

J. Ob.

Marga WERTHEIMER: *Arbeitsstunden mit Rainer Maria Rilke.* Verlag Oprecht, Zürich-New-York. Prix: 2 fr. 60.

Un petit livre de quarante-six pages que tous les admirateurs du poète voudront ajouter à leur



A travers les Sociétés

(Publication retardée faute de place)

Le Cartel des Associations féminines vaudoises...

...qui groupe douze Sociétés a tenu le 8 novembre, à Lausanne, son assemblée annuelle sous la présidence de M^{lle} Fonjallaz, présidente de la Fédération des Unions de Femmes vaudoises. Celle-ci a informé l'Assemblée que la Commission chargée d'étudier l'éligibilité des femmes aux Conseils de paroisses s'est dissoute, cette question étant reprise par une Commission de femmes de l'Eglise Nationale, composée du reste à peu près des mêmes personnes, mais indépendante des associations féminines.

L'Assemblée a ensuite entendu un rapport sur les questions soulevées au Comité consultatif des femmes, nommé par les autorités fédérales: service complémentaire volontaire des femmes, service civil, alimentation du pays en temps de guerre, relations entre l'Office fédéral de guerre pour l'assistance et les œuvres sociales existantes. Dans certains cantons existent des Commissions économiques s'occupant des questions d'alimentation de guerre. Dans le canton de Vaud, c'est le département de l'Agriculture, de l'Industrie et du commerce qui fait ce travail: M^{me} Gillibert, présidente de l'Association agricole des femmes vaudoises, qui a offert la collaboration de son Association, a reçu une fin de non-recevoir. L'Etat chez nous n'a pas besoin de l'aide des femmes, même lorsqu'il s'agit du prix des œufs ou des haricots. C'est sans doute pourquoi le mécontentement gronde chez les maraîchères qui se plaignent d'arbitraire, et c'est probablement aussi la cause de la disparition totale des œufs sur le

marché lausannois. L'Assemblée a décidé la création d'une Commission économique qui s'occupera de ces questions, en dehors de l'Etat.

Après un exposé sur les lois cantonales d'introduction au Code pénal suisse, l'Assemblée a nommé une Commission chargée de suivre l'élaboration de cette loi dans le canton en ce qui concerne les dispositions intéressant particulièrement les femmes, comme le Tribunal de Penfance et la maison de détention pour femmes.

S. B.

Le « Centre de Liaison » des Sociétés féminines de Genève...

...a tenu son Assemblée générale le 27 novembre, au local de l'Union des Femmes. Après les rapports de la présidente, M^{me} Ch. Gautier et de la trésorière, M^{me} le Dr. Robert, les déléguées ont entendu des communications de M^{lle} M. Nobbs sur l'activité de la Commission d'alimentation (qui vient de se transformer en Commission d'économie ménagère pour répondre au vœu exprimé par l'Alliance nationale des Sociétés féminines) et de M^{lle} G. Gampert sur le Service auxiliaire féminin, (voir ci-dessous).

Une très longue discussion s'est engagée ensuite sur la proposition du Comité de reviser les statuts afin d'y remplacer par le système des décisions prises à la majorité, celui actuellement en vigueur de l'unanimité, qui rend bien difficile toute action; mais aucun résultat n'a pu être obtenu, vu la diversité des opinions manifestées, et la décision définitive a dû être renvoyée à une seconde Assemblée générale, de même que la proposition du Comité d'élever le taux de la cotisation annuelle. Le Comité a été réélu en entier, soit M^{me} Ch. Gautier, présidente; M^{me} Gourd, vice-présidente; M^{me} le Dr. Robert, trésorière; M^{lle} J. Lambert, secrétaire; M^{mes} et M^{lles} Decurnex, K. Jentzer, Nobbs, Trembley et Weigle.

S. F.

Lycée de Suisse.

L'Assemblée générale annuelle a eu lieu le 2 décembre, dans les salons du Club de Genève, et sous la présidence experte et aimable de M^{me} Sprecher-Robert, présidente centrale. Les dix clubs étaient représentés, et l'on a salué d'applaudisse-

ments tout particulièrement chaleureux la jeune déléguée du nouveau Club de Lugano, M^{lle} Pozzi. La principale activité du Lycée Suisse, qui compte actuellement 1240 membres, s'est surtout concentrée cette année autour de l'Exposition de Zurich, sa présidente consacrant au Pavillon de la Femme ses forces et son temps d'une manière qui lui a valu de chaleureux remerciements.

Après quelques paroles d'une haute inspiration de la présidente internationale, M^{me} Arthur Robert, l'on a entendu les rapports des clubs, presque tous présentés par leur présidente, et les Welches ont pu rougir de honte, puisque, sauf M^{me} Paur-Ulrich, présidente du Club de Zurich et M^{lle} Pozzi (Lugano) toutes ces déléguées ont tenu à s'exprimer en un français impeccable! L'activité des clubs, quoique variée, s'est cependant surtout exercée dans les deux mêmes directions: participation à l'Exposition de Zurich, et dès septembre, activité très grande dans les œuvres de guerre, mais sans perdre de vue pour cela, comme l'ont fait très justement remarquer M^{me} Paur-Ulrich et la présidente centrale, la nécessité urgente de ne pas sacrifier les valeurs spirituelles aux œuvres pratiques, comme un trop grand nombre de femmes en auraient la tendance. Le Benjamin des Clubs, celui de Lugano, dont le rapport fut présenté en italien, semble avoir une activité débordante, dont il convient de le féliciter.

Un thé fort animé clôture cette rencontre, qui, une fois de plus, fournit l'occasion toujours précieuse d'échanges d'idées entre femmes poursuivant le même but désintéressé.

E. G.

Coopérative de cautionnement « Safa ».

L'on nous prie de rectifier une erreur qui s'est glissée dans le compte rendu de l'Assemblée générale de cette Société tenue le 4 novembre dernier à Berne (Mouvement N° 556, du 18 novembre 1939). En effet ce n'est point en remplacement de M^{me} Recordon-Sillig (La Tour-de-Peilz) qu'a été élue M^{lle} Linette Comte, avocat à Lausanne, mais bien de M^{me} Zwicky, démissionnaire, M^{me} Recordon-Sillig faisant toujours partie du Comité. Celui-ci comprenant encore M^{lle} S. Brenner (Genève) compte donc de ce fait trois membres suisses-romands.

Service auxiliaire féminin

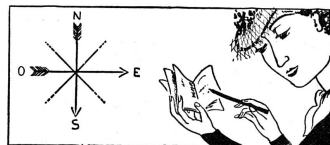
Le service auxiliaire féminin, créé à Genève dès le 3 septembre dernier, par une Commission du Centre de Liaison des Sociétés féminines et en plein accord avec le Département de Justice et Police, nous adresse sur son activité durant ces trois mois un intéressant rapport, où nous trouvons les renseignements suivants:

Le service auxiliaire peut compter actuellement sur 315 volontaires, sur les 352 qui s'étaient inscrites lors de sa fondation. Ainsi qu'on l'a déjà

souvent indiqué, une cinquantaine d'entre elles ont immédiatement trouvé de l'occupation dans 15 communes rurales du canton, soit pour récolter des pommes de terre, soit pour aider au ménage de paysannes surchargées de travail du fait de la mobilisation de leur mari. En ville, le S. A. F. a fourni une vingtaine de collaboratrices à l'Agence des prisonniers de guerre du Comité International de la Croix-Rouge, et une vingtaine également à la Croix-Rouge genevoise. Vingt-cinq ont été occupées au triage de livres recueillis par l'Union chrétienne de jeunes gens, pour envois aux soldats; vingt ont aidé à l'organisation de la manifestation de la paix du 11 novembre; neuf collaborent actuellement à l'entraide ménagère (collecte de légumes pour familles nécessiteuses); d'autres encore ont prêté leurs services à des crèches, à l'Association des Suisses rentrés de l'étranger, à l'Œuvre des Bas-fonds de l'Armée du Salut, et à diverses œuvres de bienfaisance. De plus, le Service a organisé à l'Institut ménager des démonstrations fort appréciées de cuisine économique, puis un atelier de confection de matériel sanitaire pour l'armée, et un cours de soins d'urgence aux gazés, ceci en collaboration avec la D. A. P. 166 participantes ont suivi ce cours.

Tout ceci montre les domaines variés dans lesquels peut s'exercer utilement en cas de danger national une activité féminine bien organisée, et l'on ne peut que regretter que les autorités n'y aient pas fait davantage appel comme c'est le cas dans d'autres pays. Il est grand dommage aussi que cette si utile institution ne soit pas mieux soutenue financièrement dans les milieux féminins: car bien que tout le travail qui s'y accomplit soit exclusivement bénévole, et que le Service auxiliaire ait toujours été logé et chauffé gratuitement par l'une ou l'autre des organisations féminines qui lui ont prêté territoire, on ne fait pas marcher trois mois durant un bureau central comme celui-ci sans encourir d'inévitables frais généraux de correspondance, de téléphone, de timbres-poste, etc. Actuellement, et après avoir reçu

en dons 419 fr., dont il n'a modestement dépensé que 411, le S. A. F. se trouve n'avoir que 8 fr. en caisse! En est-il parmi les lectrices du *Mouvement* qu'intéresse son effort qui voudront lui aider à le continuer? Tous les dons sont reçus avec reconnaissance par M^{lle} G. Gampert, au local de l'Union des Femmes de Genève, 22, rue Et.-Dumont. (Bureau ouvert le matin).



Carnet de la Quinzaine

Mardi 9 janvier:
Genève: Cartel genevois d'Hygiène sociale et morale, 20 h. 30: Assemblée sur convocation de délégués des Sociétés affiliées. Ordre du jour: 1. Rapport du Bureau sur son activité. — 2. Rapport financier. — 3. *Qu'est-ce que la « Revue »*? causerie par M. Maurice Veillard, secrétaire du Cartel Romand H. S. M.

Vendredi 12 janvier:
Genève: Association genevoise pour le Suffrage féminin, 22, rue Et.-Dumont, 20 h. 30: Assemblée générale extraordinaire: *Notre initiative devant le Grand Conseil et devant les électeurs*, exposé de la situation suffragiste actuelle.

Comme le sable à travers les doigts...

...ainsi glisse chaque jour l'argent et il ne reste plus rien pour l'avenir.

Pour retenir quelques „grains“ qui cimenteront de sagesse et de prévoyance votre sécurité pour l'avenir, faites une assurance individuelle **Caisse de retraite et invalidité** avec participation aux bénéfices.

Renseignements sans aucun engagement auprès de

M^{me} M. H. ISELY
membre actif de l'Association pour le Suffrage féminin

„LA WINTERTHUR“
Société d'Assurances sur la „VIE“ et „RENTES VIAGÈRES“

CROIX-D'OR, 2 GENEVE Tél. 4 26 37

Impr. P. RICHTER, rue Alf.-Vincent, 10

La Maison de la Laine
et de tous les tricotages

TRICOTFUSE DE LA MADELINE
1, rue du Vieux-College-Genève
(côté Poste) Tél. 4.59.51

Explications gratuites de M^{me} V. Renaud

POMPES FUNÈRES OFFICIELLES

de la Ville de Genève, Plainpalais et Petit-Saconnex
5, rue de l'Hôtel-de-Ville, 5, au 1^{er}

Téléphone : 4.32.85 (permanent)
s'adresser au téléphonier de suite à l'adresse ci-dessus
FORMALITÉS GRATUITES

EN CAS DE DÉCÈS

